



Ramassage des encombrants

L'association Court-circuit, missionnée par la Communauté de communes Creuse Grand Sud, passera le lundi 02/07/18 à partir de 8h pour collecter les encombrants sur la commune de Vallière (bourg). Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire auprès de votre mairie au plus tard la semaine précédent la collecte (seuls les foyers inscrits seront collectés).

La collecte est susceptible de se poursuivre jusqu'au mardi ou au mercredi en fonction du nombre de foyers inscrits et des volumes à collecter.

Nous collectons



les objets encombrants : machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...



les petits appareils électriques : radios, jouets à pile, mixeurs, ...



les objets divers : vaisselle, livres, bibelots, outils, ordinateurs, petit électroménager, ...



les déchets ménagers spéciaux (toxiques): huile de vidange (en bidon de de 5 L maximum), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...

La collecte sera respectueuse des objets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage.



Nous ne collectons pas



Les grosses ferrailles: machines agricoles, voitures ▶ voir avec un ferrailleur



les ordures ménagères ▶ containers marrons ou gris



les emballages destinés à la collecte sélective ▶ sacs jaunes ou colonnes à verre



les déchets verts ▶ compost ou déchetterie)

les pneumatiques ▶ s'adresser à la déchetterie du Thym

le fibro-ciment (= amiante) s'adresser à un organisme spécialisé



les gravats ▶ remblai ou déchetterie

les vêtements ▶ conteneurs vêtement ou déchetterie

Ramassage des encombrants fiche d'inscription

Lieu-dit/Quartier :

Nom :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../.....

Afin de faciliter la collecte,

- les plus petits objets doivent être conditionnés par famille (cf. encadrés ci-dessous) dans des sacs poubelle ou cartons
- veuillez cocher ou indiquer la quantité d'objets à collecter dans chaque case

Les objets encombrants :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> frigos | <input type="checkbox"/> matelas |
| <input type="checkbox"/> machines à laver | <input type="checkbox"/> fenêtres |
| <input type="checkbox"/> meubles | <input type="checkbox"/> |

Les petits appareils électriques

- | | |
|---|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> cafetières | <input type="checkbox"/> piles |
| <input type="checkbox"/> mixeurs | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> objets à piles | |

Les déchets ménagers spéciaux :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> huiles |
| <input type="checkbox"/> peintures |
| <input type="checkbox"/> solvants |
| <input type="checkbox"/> phytosanitaires |
| <input type="checkbox"/> |

Les objets divers :

- | |
|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> livres |
| <input type="checkbox"/> vaisselle |
| <input type="checkbox"/> jouets |
| <input type="checkbox"/> |

Les petites ferrailles

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> vieux outils |
| <input type="checkbox"/> quincaillerie |
| <input type="checkbox"/> |

Autres objets:

Les objets à collecter seront à déposer devant votre domicile, dans la limité de 3m³ par foyer. Nous ne ramasserons pas les "tas de village".

Attention! La collecte s'effectue à la main et au diable.

Nous ne collectons pas les grosses ferrailles.

Les déchets ménagers spéciaux (ou toxiques) doivent être conditionnés dans des contenants fermés hermétiquement.

Les cartons vides doivent être aplatis.

Merci pour votre collaboration !